

# PV – Réunion comité d'accompagnement CL Warneton

Date : Jeudi 23 juin 22

Heure : 18h30

## En présence de

- **Communes** :
- Comines-Warneton :
  - M. Philippe MOUTON, Echevin – Président.
  - M<sup>me</sup> Virginie TANT, Secrétaire de réunion.
  - M. Emmanuel DUBUC, éco-conseiller.
- Deûlémont :
  - M. Christophe LIENARD, Maire
- Warneton France
  - M. Bernard PAREZ, adjoint au Maire
- **Population**
  - M. Damien VILLEZ ;
  - M. Ricky HERREMAN ;
  - M. Cédric COPPIN ;
- **Demandeur – S.A. CL Warneton**
  - M. Franky DECONINCK, responsable des missions de prévention et sécurité ;
  - M. Benjamin REULIAUX, conseiller juridique ;
  - M. Raphaël TASSART ;
- **S.P.W.**
  - M<sup>me</sup> Véronique WAROUX, Fonctionnaire technique de Mons SPW

## Excusés :

- M. B. BECQUET, Fonctionnaire technique de Mons SPW

## Invité exceptionnel :

Monsieur Cedric VANYSACKER, Directeur Général, représentant de la discipline 5 (D5)

## Invité en tant qu'expert par CL Warneton :

La société ODOMETRIC – M. VERITER et la société OLFASCAN – M. VAN ELST

## Ordre du jour :

→ Approbation du PV du COMAC du 16 février 2022.

Invités exceptionnels :

Mme la Bourgmestre, Alice Leeuwerck – Monsieur le Directeur Général, Cédric Vanysacker – Monsieur Jean-Noël Beerlandt coordinateur à la planification d'urgence.

Présentation des études olfactives réalisées en 2021-2022 et dont les conclusions ont été récemment transmises à l'administration wallonne. Une présentation d'une heure quinze sera faite par le bureau ODOMETRIC.

1. Demande d'une ligne du temps concernant les travaux d'aménagement et de végétalisation.

2. Végétalisation devant les congélateurs

Nous renouvelons notre demande formulée lors du COMAC du 16 février 2022, portant sur le fait qu'aucune végétalisation n'est installée devant le second congélateur. Nous avons constaté qu'une butte de terre a été déposée. Celle-ci devait être déposée par paliers, sur plusieurs couches successives, mais nous avons constaté que la terre a été déposée en une seule et unique fois. Il n'y a pas de végétaux actuellement.

Quant au 1er congélateur, nous constatons que la végétation ne prend pas véritablement.

Quel est l'état du bassin d'orage ?

Nouveau talus

Photos du 11/4/22



Photo du 20/05/22



Lettre du comité de Deulémont à M. Waron (lire Waroux) concernant le nouveau talus en date du 20 avril 22

Extrait

Bonjour,

Si je me permets de vous envoyer ces photos, c'est que à la réunion du Comité d'accompagnement du 16/02/2022, il a été dit « que les terres pour la butte devaient être mises par couches et bien damées ».

Or, ce n'est pas le cas : les terres ont été montées tout simplement et nous pensons fort que lors de l'arborisation toutes les plantations ne tiendront pas, d'autant que la base, au sol, est trop étroite.

Merci d'avoir pris connaissance de ce message. Je me tiens à votre disposition pour tout autre renseignement.

Notre association pense fort que nous ne serons pas représentés pour la réunion de juin.

Elisabeth DUMOULIN

Présidente

3. À quoi sert la cuve entre les 2 congélateurs ? (Voir photo du 20/5 ci-dessus)

4. Odeurs

Synthèse des constats d'odeur signalés à CLW par l'habitation du n° 2 route de Ploegsteert à Warneton.

Constat, les problèmes d'odeur sont cumulés avec des journées chaudes

Odeur 07/03/22	lundi
Odeur 16/04/22	samedi
Odeur 17/04/22	dimanche
Odeur 18/04/22	lundi de Pâques
Odeur 22/04/22	vendredi
Odeur 23/04/22	samedi

Odeur 15/05/22 dimanche

+ sifflements ce 15/05

Odeur 18/05/22 mercredi réponse de CLW du 23/5 mentionnant qu'il ne relève aucune odeur.

Comment y remédier ?

#### 5. La protection des populations en cas d'incendie

Quelles sont les causes des incendies, à quoi sont-ils liés ? – Matériel trop fortement sollicité, mal employé, surproduction, matériel inadapté ? Que se passe-t-il ? Est-ce dans des lieux différents ou toujours dans le même endroit ?

Un incendie a eu lieu il y a moins d'un mois sur le site Clarebout de Warneton. De ce fait, nous nous demandons quels sont les risques encourus par notre population si un incendie plus important se déclarait sur le site de Warneton ?

#### 6. Activité économique

Nous aimerions qu'un point d'information soit communiqué sur l'activité économique de la plateforme bimodale. À savoir :

- Quelles sont la provenance et la destination des péniches qui accostent au Quai de déchargement ?
- De quels ports fluviaux émanent-elles et vers quels ports fluviaux se dirigent-elles une fois chargées ?
- Doit-on faire le lien de l'activité économique de la plateforme avec le projet de bassin de virement présenté par le SPW, qui est projeté à proximité de la plateforme juste face à notre village ?

#### 7. Où en êtes-vous avec la prise en charge des zones naturelles dont vous êtes responsable en amont du « Pont rouge » (argilières ainsi que prés humides) ?

## Approbation du PV du 16 février 2022

PV approuvé.

### Point 0 – PPUI (Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention)

M. Cedric Vanysacker représentant de la discipline 5 demande à ce que l'entreprise CL Warneton transmette une mise à jour de son plan particulier d'urgence et d'intervention à la Ville. La mise à jour de ce plan a bien été transmise à la Zone de secours, mais pas à la Ville de Comines-Warneton.

CE sera chose faite, CL Warneton va l'envoyer par mail à M. Cedric Vanysacker et à M. Jean-Noël Beerlandt CPU de la Ville.

### Point 1 – Étude ODOMETRIC + point 4 de l'ordre du jour.

M. VERITER représentant la société ODOMETRIC prend la parole pour expliquer la présentation en annexe.

Il explique que les odeurs détectées sont des odeurs de pomme de terre et de friture principalement.

Rien de particulier n'a été détecté concernant des odeurs de station d'épuration.

M. Villez remarque qu'on est toujours à 6% voir plus parfois 12% de jours d'odeur. Votre industrie produit toujours plus et on sera toujours loin des 2% de la Région wallonne.

M. Lienard note que depuis l'installation de la cheminée, c'est un peu « moins l'enfer » au niveau des odeurs de friture sur Deûlémont.

M. Parez remarque qu'il n'y a pas un jour semaine où l'on ne sente pas les frites. Il dit également être conscient des efforts faits. Il attend de voir avec les 2 nouvelles cheminées ...

M. Tassart : Quand l'entreprise investit, cela apporte des effets positifs. Plus on fait d'études, plus on voit que les effets sont réduits, plus on affine également la reconnaissance des odeurs, cela porte ses fruits.

M. Dubuc remarque qu'il ne restera que 2-3 mois d'impact avec ces 2 cheminées. Il demande si CL Warneton ne pourrait pas dans la foulée prolonger l'étude de 12 mois.

M. Veriter souligne que cette étude est là, à la demande de l'entreprise et non de la Région wallonne.

M. Reliaux confirme que CL Warneton n'a pas attendu pour lancer une étude.

Mme Waroux intervient en soulignant que le plan d'assainissement doit encore être validé. Et qu'elle a des remarques sur la forme et le fond. Elle trouve que le bureau d'étude met trop en avant les montants investis par l'entreprise. Et que dans le permis, il y avait 8 cheminées de prévues, elles étaient prévues pourquoi ?

CL Warneton va se renseigner et y répondre au prochain COMAC.

## Point 2 – Ligne du temps des aménagements

M. Reliaux revient sur la présentation du COMAC 4 où l'on avait déjà abordé le sujet et où une réponse avait déjà été donnée. Point ok, il était question des aménagements et plantations qui seraient faits après l'été.

## Point 3 - Végétalisation devant les congélateurs

M. Mouton et M. Lienard font la remarque que lors du dernier COMAC il était question d'une butte de 14m et là, sur les photos, on dirait plutôt 10m.

On avait insisté sur le montage en couche et il subsiste un doute, cela a dû être fait en une seule fois.

M. Deconinck assure que des pieux ont été mis dans le sol pour la stabilité, car c'était une zone marécageuse. Ensuite, on continue à entasser.

M. Mouton : Le thème visuel a un impact également sur le projet qui est interprété par un talus de la végétalisation et des plans d'eau. C'est très important pour les riverains.

M. Tassart rappelle que les plantations sont prévues après l'été. Il y a encore des terres qui doivent être amenées. Ce n'est pas terminé !

M. Mouton dit qu'il faudrait vérifier la hauteur du talus.

M. Parez estime que la végétalisation du premier congélateur est un raté. « Pour moi, enlevez tout et faites une fresque à la place ».

M. Mouton tranche et dit, lors d'un prochain COMAC, à l'automne, on vérifie la hauteur et les plantations.

## Point 4 - À quoi sert la cuve entre les 2 congélateurs ?

C'est une cuve de stockage d'eau de pluie, il y a 7 cuves sur le site, celle que l'on voit, c'est la plus grande.

## Point 5 - La protection des populations en cas d'incendie.

M. Deconinck revient sur le premier incident qui a été maîtrisé par le service interne d'intervention de CL Warneton. C'était une conduite thermique qui s'était divisée, il y avait donc beaucoup de fumée. M. Deconinck quand il a vu cela, a pris la décision d'appeler les pompiers.

Le deuxième c'était un début de feu de miettes, également maîtrisé par notre service interne. Les pompiers ont été appelés par précaution et ils n'ont dû intervenir que pour vérifier que tout était fini et bien en ordre.

M. Deconinck préfère que l'on appelle les pompiers une fois de trop qu'une fois trop peu.

M. Deconinck précise que dans leur plan d'urgence interne, il y a de multiples entraînements et formations données. Il existe dans chaque équipe et dans chaque secteur, un organigramme avec quelqu'un qui s'occupe pour éteindre le feu, quelqu'un aussi pour l'évacuation, pour le soutien logistique et pour diriger les opérations.

Pour élaborer ce plan d'urgence, j'ai copié le plan d'urgence d'une entreprise SEVESO de Menin et je l'ai adapté à CL Warneton.

## Point 6 – Activité économique

Nous aimerions qu'un point d'information soit communiqué sur l'activité économique de la plateforme bimodale. À savoir :

- Quelles sont la provenance et la destination des péniches qui accostent au Quai de déchargement ?
- De quels ports fluviaux émanent-elles et vers quels ports fluviaux se dirigent-elles une fois chargées ?
- Doit-on faire le lien de l'activité économique de la plateforme avec le projet de bassin de virement présenté par le SPW, qui est projeté à proximité de la plateforme juste face à notre village ?

M. Mouton et M. Lienard prennent la parole pour expliquer les informations qu'ils possèdent sur la plateforme bimodale.

M. Mouton : Il doit encore y avoir des réunions avec le PACO. Les Maires frontaliers y seront conviés pour une présentation.

Le quai doit encore être agrandi, côté Ravel pour atteindre la taille prévue par les plans. On ne débordera pas sur le Ravel.

Concernant les péniches, il y aura des entreprises flamandes de Gand et Anvers, ainsi que des Hollandaises. Il n'y aurait pas de vrac. On va y travailler avec des containers. Il y aura également des containers de CL Warneton.

M. Lienard s'inquiète des péniches qui pourraient faire demi-tour, au niveau de Deulémont, il n'y a aucun dossier concret à ce jour.

## Point 7 – Zones naturelles

Où en êtes-vous avec la prise en charge des zones naturelles dont vous êtes responsable en amont du « Pont rouge » (argilières ainsi que prés humides) ?

M. Reliaux précise que le plan de gestion a été finalisé et il est en cours d'approbation au DNF.

M. Reliaux propose de faire une présentation du plan de gestion des zones naturelles au prochain COMAC via un expert. Pour rappel ces zones font 14 hectares au total. Le DNF a déjà formulé la demande de reprendre ces lieux en zones naturelles par la suite.

Prochain COMAC

1. Présentation des zones naturelles de 14 hectares si approuvé.
2. Collaboration et sécurité en cas d'incendie chez CL Warneton avec la France.
3. Présentation des travaux et plantations du talus et des étangs.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 17 novembre 2022 à 18h30.

Monsieur le Président clôture la réunion à 21h40.

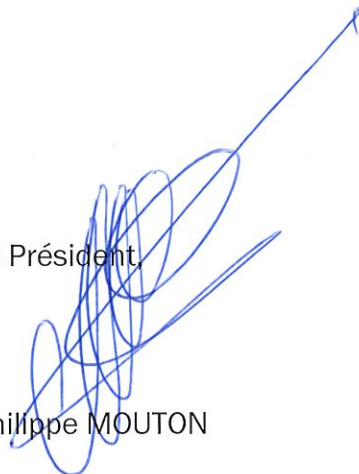
Fait à Comines-Warneton le 05 juillet 2022

La Secrétaire,



Virginie TANT

Le Président,



Philippe MOUTON